

EDITORIAL

Il est peu fréquent mais néanmoins naturel qu'une revue scientifique de gestion aborde scientifiquement la gestion de sa revue, de votre revue RM&I.

La publication scientifique vit à l'heure de l'*Open science*, « la science ouverte » qui s'efforce de mettre à disposition du plus grand nombre de chercheurs les connaissances nouvelles.

En matière de publication, il existe plusieurs voies connues avec des noms de couleur :

- La voie « dorée » (*gold open access*) lorsque les revues rendent leurs articles directement accessibles au public.
- La voie « verte » (*green open access*) lorsque les auteurs déposent des copies de leurs articles sur une archive ouverte (HAL en France par exemple).

A l'évidence aucune de ces deux voies n'est compatible avec un modèle d'affaire durable pour une revue indépendante qui doit assurer seule ses coûts de préparation, de production et de diffusion.

La revue RM&I a opté pour une option assez courante dans le monde anglo-saxon qui consiste à demander le paiement de frais de publication (*APC : article processing charges*) à l'auteur ou à son financeur.

Assez souvent dans les *business schools*, les directeurs de la recherche acceptent de payer les APC des enseignants chercheurs qui publient. Cela n'est que justice car les écoles qui souhaitent être accréditées par une institution internationale (*AACSB* par exemple) ou simplement évaluées par un organisme national (Ministère de l'Enseignement Supérieur au Maroc) doivent justifier de publications scientifiques de la part de leurs enseignants chercheurs. Mais il arrive que dans certains cas, notamment celui des doctorants ou des jeunes docteurs, le paiement de ces APC pose problème.

Dans ce cas, il serait injuste qu'une soumission de qualité, acceptée après évaluation par nos reviewers, se trouve bloquée parce que l'auteur (ou les auteurs) ne pourrait pas faire face aux APC.

Nous avons donc demandé à une fondation marocaine adossée à une grande entreprise industrielle de nous aider à financier, à la demande des chercheurs concernés, les APC correspondants.

Nous rappelons qu'il s'agit de la somme de 1500 DH par article accepté.

Tous nos remerciements à ladite fondation pour son engagement sociétal et pour son soutien à la diffusion des connaissances scientifiques.

Chaque année nous préciserons combien d'articles ont été ainsi financés par la fondation sans référence aux noms des auteurs concernés.

Chafik Bentaleb

Rédacteur en chef

Jacques Igalens

Conseiller scientifique